

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 MARS 2021 À 20 h 00 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 5 mars 2021 à 20 h 00, **en vidéoconférence**, sont présents les conseillers(ères) : René Rivard, France Martel, Christine Lafrance et Jean-Pierre Beaudoin sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Sont absents, la conseillère Gina Castelli et le conseiller Éric Mageau.

Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté et mentionné que l'avis de convocation a été signifié dans les délais requis par le Code municipal à tous les membres du conseil.

1.
Ouverture de la séance extraordinaire à 20 h 10.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2021-03-070 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation à célébrer des mariages civils
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2021-03-071 3. AUTORISATION À CÉLÉBRER DES MARIAGES CIVILES :

CONSIDÉRANT QUE la mairesse et les conseillers sont autorisés par la loi, lorsque dûment désignés par la municipalité et le directeur de l'état civil, à célébrer des mariages civils;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur de l'État civil demande une résolution qui confirme que la Municipalité autorise la mairesse et tous les conseillers à célébrer des mariages civils;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Beaudoin **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise la mairesse et tous les conseillers à célébrer des mariages civils.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.
PÉRIODE QUESTIONS
Aucune.

2021-03-072 5.
LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

JONATHAN PICHÉ
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE

